



LIGUE DES ALPES DE BASKETBALL

Rhône-Alpes Région

30 cours de la Libération 38100 GRENOBLE
Tel 04 76 49 03 96 – Fax 04 76 49 66 52
Courriel : basket-alpes@wanadoo.fr
Site : <http://www.ligue-alpes-basket.fr>

REUNION du Lundi 17 Février 2014

PV - 30

PROCHAINE REUNION : LUNDI 24 FEVRIER 2014

Présents : ALBISER Jean-Louis - ALESSANDRINI Emile - BLANCHARD Jean-Yves - CASSET Serge - ECHTIOUI Karim - GENOUD Christian - GEYNET Joël - GROS Patrick - GUIONNEAU Catherine - LERICHE Vivien - MAGLI Gérard - PAGE Franck - PIESVAUX Jacqueline - ROUX Matthieu - VACHER Benoît

Excusés : CAMPISI Gérard - ROUSSEAU Pierre

Assistent : ROLLAND Quentin - TRUC-VALLET David

Consulter notre site Internet sur <http://www.ligue-alpes-basket.fr>

- S E C R E T A R I A T -

PERMANENCES

Lundi 11h30 / 20h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi 9h / 17h - Vendredi 9h / 12h

ALPES BASKET CAMPS 2014

A ST-MICHEL DE MAURIENNE

PRINTEMPS

Du dimanche 4 au vendredi 9 mai 2014

ETE

Du dimanche 6 au vendredi 11 juillet 2014

Du dimanche 13 au vendredi 18 juillet 2014

Les inscriptions sont ouvertes, voir bulletin ci-joint ou téléchargeable sur le site de la ligue.

ALPES BASKET CAMP ARBITRES 2014

A ST-MICHEL DE MAURIENNE

PRINTEMPS

Du dimanche 4 au vendredi 9 mai 2014

ETE

Du dimanche 6 au vendredi 11 juillet 2014

Les inscriptions sont ouvertes, voir bulletin ci-joint.



Des valeurs, une passion

COURRIERS

PIERRELATTE ATOM SPORT

Forfait match n°485 PEM du 16/02/2014.

CHANGEMENTS DE SEMAINE

Catégorie	Match du	N°	Equipe recevante	Equipe qui se déplace	Date	Heure	Observations
U13FE	15.03	2132	ARTAS	LA TRONCHE MEYLAN . Fé	05.04	13:00	
U17E	01.03	1021	BASKET VALLONS TOUR	. AIX MAURIENNE	29.03	18:15	
U13ME	12;04	2081	CRAN PRINGY	. ECHIROLLES	19.04	16:15	
U13F2	15.03	2162	DIEMOZ	. COGNIN LA MOTTE	05.04	14:00	
U13ME	15.03	2071	ECHIROLLES	. EYBENS POISAT	22.03	14:30	
U13FE	15.03	2131	PAYS VOIRONNAIS	. LE VERSOUD	05.04	11:00	
U15M1	16.02	1516	ST EGREVE	. BASKET OLYMPIQUE SAV	20.04	13:00	
U20F2	01.03	2203	ST JEAN DE MUZOLS	CROLLES	28.03	20:30	

CHANGEMENTS D'HORAIRE

Catégorie	Match du	N°	Equipe recevante	Equipe qui se déplace	Date	Heure	Observations
U20M2.A	05.04	1988	BC NORD ARDECHE ²	. GIERES	05.04	17:00	
U13M2	29.03	2078	ECHIROLLES	. AL VOIRON	26.03	18:00	Mercredi 26/3
U13M2	22.03	2076	ECHIROLLES	. EYBENS POISAT	22.03	14:30	
PNF	06.04	248	ST JEAN DE MUZOLS ²	. BC NORD ARDECHE	06.04	13:30	
U15F2.A	23.02	1787	ST MARTIN ST MICHEL	. CHARNECLES RIVES	23.02	10:30	
U17E	01.03	1026	TERRES FROIDES	. VERNOSC DAVEZIEUX	01.03	17:00	Gymnase la Grange
PEMA	16.03	502	UGAP BOURG DE PEAGE	. AIX MAURIENNE	16.03	16:00	

FAUTES TECHNIQUES

Nom, Prénom	Licence	Rencontres					Type					CLUB	
		Division	Poule	Date	N°								
						1	2	3	4	5			
RICHARDOT Clément	VT860496	EM		15 02 14	350	T						BASKET VALLONS TOUR	
GINON Céline	VT763542	PNF		09 02 14	213	T						BC NORD ARDECHE	
AGATENSI Eva	BC985116	U20CoRA		08 02 14	2337	T						BEAUJOLAIS BASKET	
GRANIER Stéphane	VT860695	EM		15 02 14	351		T					CRAN PRINGY	2
KOUADIO Antoine	VT823814	EM		15 02 14	351	T						CRAN PRINGY	
TISSOT Pierrick	VT870360	PNM		08 02 14	84	T						LA RAVOIRE CHALLES	
DOLER Muhammed	VT884271	PEM	B	09 02 14	612	T						MANTAILLE	
GOMEZ Jean-Baptiste	VT800859	PNF		16 02 14	221		T					PORTES LES VALENCE	2
ROCHAS Morgane	BC960349	EF	B	16 02 14	840	T						TERRES FROIDES	



DROITS FINANCIERS A TITRE ADMINISTRATIF

N° du Match	Match du	Catégorie	Club qui doit les DIF	Somme à régler	Matches concernés	Report de match	Retard feuille marque	Résultat non saisie ou retard	Licence manqua sns pho
821	09 02	EFA	ANNEMASSE	17	ANNEMASSE - NIVOLAS		17		
1516	16.02	U15M1	BASKET OLYMPIQUE SAV	31	BASKET OLYMPIQUE SAV-ST EGREVE	31			
1021	01.03	U17E	BASKET VALLONS TOUR	31	BASKET VALLONS TOUR - AIX MAUR	31			
2155	15 02	U13F2	CHALLES LES EAUX	10	CHALLES - BASKET OLYMPIQUE SA			10	
1785	15 02	U15F2	CHARNECLES RIVES	10	CHARNECLES RIVES - ST JEAN MUZOLS			10	
2162	15.03	U13F2	COGNIN LA MOTTE	31	DIEMOZ - COGNIN LA MOTTE	31			
613	16.02	PEMB	CREST SAILLANS	31	Licence manquante BESSO M				31
2081	12.04	U13ME	ECHIROLLES	31	CRAN PRINGY - ECHIROLLES	31			
479	09 02	PEMA	LA TRONCHE MEYLAN Mas	31	Licence manquante SCHNEUWLY V.				31
214	09 02	PNF	RHODIA CLUB	17	LE VERSOUD - RHODIA		17		
2017	08 02	U20M2B	SEYSSINET NOYAREY	31	Licence manquante BEVILACQUA				31
2203	01.03	U20F2	ST JEAN DE MUZOLS	31	ST JEAN DE MUZOLS- CROLLES	31			

COUPE DE FRANCE

TROPHEE SENIORS MASCULINS

Samedi 15 Février 2014 à 20h00

1/64ème

N°	Club	Départ	Niveau	Handicap	Club	Départ	Niveau	Handicap
3	MONTELMAR	26	NM3		CAGNES SUR MER	06	NM3	
24	LA RAVOIRE CHALLES	73	NM3	+ 7	STADE CLERMONTOIS	63	NM2	
25	AIX MAURIENNE	73	NM3	+ 7	PONTOISE ANDREZIEUX	42	NM2	

TROPHEE SENIORS FEMININES

Samedi 15 Février 2014 à 20h00

1/64ème

N°	Club	Départ	Niveau	Handicap	Club	Départ	Niveau	Handicap
1	PORTES LES VALENCE	26	EREG		CT-LARAGNE . DIGNE	4	EREG	
2	BC NORD ARDECHE	26	EREG	+ 20	ISTRES	13	NF1	
20	UNION DES CLUBS ANNECIENS	74	NF3		TULLINS FURES	38	EREG	7

Commission Juridique.....PV – 30

COURRIER

DARBON Julien

Rapport rencontre JS Chambéry – AL Voiron PEM du 15/12/2013



Des valeurs, une passion

DISCIPLINE

DOSSIER N° 3	Réunion du : 10 février 2014	PV N° 30
	Rencontre : ABC Domène / Mantaille Sportif	N°56
	Catégorie : PNM	du : 04/01/2014

Motifs invoqués : Arrêt du match suite à bagarre générale.

Rapport produit par : Arbitres, marqueur, chronométreur, responsable de salle, capitaines A et B, entraîneur A et B, joueurs concernés.

Examen quant au fond :

- Vu les dispositions des articles 602 à 609 des règlements officiels de la FFBB ;
- Après audition téléphonique de Monsieur Stéphane DEGIRON arbitre de la rencontre ;
- Après audition de Monsieur Clément BEZIAT aide-arbitre de la rencontre ;
- Après auditions de Messieurs Jean-François SALERNO entraîneur, Thibault PORCEL capitaine et joueur et Patrick BUSSETTA Président et responsable de salle du club ABC Domène ;
- Après auditions de Messieurs Marc LENGLET entraîneur, Dimitri LACROIX capitaine, Arona MBAYE joueur et Claude SARRAZIN Président du club Mantaille Sportif ;
- Après examen des pièces du dossier ;
- Attendu qu'au cours du 2^{ème} quart temps de la rencontre une altercation a éclaté sur le terrain entre Monsieur Thibault PORCEL, licence VT910128, du club de Domène et Monsieur Arona MBAYE, licence RH815844, du club de Mantaille ;
- Attendu qu'à cet instant les arbitres ont sifflé une faute disqualifiante aux deux joueurs à l'origine de l'incident ;
- Attendu que pendant la gestuelle de l'arbitre les joueurs sur le terrain, ainsi qu'une partie des joueurs du banc des deux clubs, se sont rassemblés autour des deux joueurs concernés par cette altercation et qu'il s'en est suivi une bagarre générale ;
- Attendu qu'à la suite de cette bagarre générale le match a été arrêté car plus aucun joueur ne pouvait jouer du fait que tous ont été disqualifiés par les arbitres ;
- Attendu qu'un dossier disciplinaire a été ouvert pour bagarre générale des deux équipes pendant la rencontre ;
- Constatant que Monsieur Thibault PORCEL, licence VT910128, de Domène et Monsieur Arona MBAYE, licence RH815844, de Mantaille sont à l'origine de la bagarre générale qui a éclaté sur le terrain lors de cette rencontre ;



- Constatant, après auditions et confirmation des personnes présentes lors de l'audition du club de Domène, que les joueurs Johan FLANDINET, licence VT890992, Adel ALLOUTI, licence VT880612, Raphaël MALDERA, licence VT871128 et Robin CHAMP, licence VT812181 du club de Domène sont rentrés sur le terrain pour participer à cette bagarre ;
- Constatant que le fait d'être sur le banc et de pénétrer sur le terrain est sanctionnable ;
- Constatant, après auditions et confirmation des personnes présentes lors de l'audition du club de Mantaille, que les joueurs Geoffrey MONNET, licence VT860555, Jonathan BONNAVE, licence VT930133, Younes MANINNA, licence VT930476, Antoine LENGLET, licence BC960046 du club de Mantaille sont rentrés sur le terrain pour participer à la bagarre ;
- Constatant que le fait d'être sur le banc et de pénétrer sur le terrain est sanctionnable ;
- Constatant qu'après audition des personnes de Mantaille les deux personnes présentes sur le banc et une inscrite sur la feuille de marque sont rentrées sur le terrain pour participer à la bagarre et qu'elles ont été identifiées ;
- Constatant qu'il s'agit de Messieurs Stéphane SARRAZIN, licence VT810010 et Mathieu BRAMERET-LAURENT, licence VT953585 ;
- Constatant que Messieurs Stéphane SARRAZIN et Mathieu BRAMERET-LAURENT n'étaient pas inscrits sur la feuille de marque mais présents sur le banc et donc sous la responsabilité de l'entraîneur Monsieur Marc LENGLET, licence VT760742 ;
- Constatant que Monsieur Marc LENGLET, licence VT760742, du club de Mantaille est sanctionnable ;

Pour ces motifs,

La Commission Juridique
Section Discipline décide :

- **Une suspension de quatre (4) mois avec sursis à Monsieur Thibault PORCEL, licence VT910128 du club ABC Domène**
- **Une suspension de quatre (4) mois avec sursis à Monsieur Arona MBAYE, licence RH815844 du club Mantaille Sportif**
- **Une suspension de deux (2) mois avec sursis à Monsieur Stéphane SARRAZIN, licence VT810010 du club Mantaille Sportif**
Une suspension de deux (2) mois avec sursis à Monsieur Mathieu BRAMERET-LAURENT, licence VT953585 du club Mantaille Sportif
- **Une suspension de un (1) mois avec sursis à :**
 - **Monsieur Johan FLANDINET, licence VT890992 du club ABC Domène**
 - **Monsieur Adel ALLOUTI, licence VT880612 du club ABC Domène**
 - **Monsieur Raphaël MALDERA, licence VT871128 du club ABC Domène**
 - **Monsieur Robien CHAMP, licence VT812181 du club ABC Domène**
 - **Monsieur Geoffrey MONNET, licence VT860555 du club Mantaille Sportif**
 - **Monsieur Jonathan BONNAVE, licence VT930133 du club Mantaille Sportif**
 - **Monsieur Younes MANINNA, licence VT930476 du club Mantaille Sportif**
 - **Monsieur Antoine LENGLET, licence BC960046 du club Mantaille Sportif**
 - **Monsieur Marc LENGLET, licence VT760742 du club Mantaille Sportif**



Lors de la rencontre PNM du match retour Mantaille Sportif – ABC Domène n°122 du 12/04/2014, deux délégués de la Ligue des Alpes assisteront à la rencontre et les frais de déplacement seront à la charge des deux clubs à part égale.

Composition de la Commission : Mme GUIONNEAU et Ms. ALESSANDRINI, BLANCHARD, CARRET, CROSETTO, GENOUD et PARRINI.

Monsieur MAGLI n'a pas participé aux délibérations.

Droits financiers à titre administratif : 135€ au club ABC Domène
135€ au club Mantaille Sportif

A l'encontre de cette décision, un appel peut être interjeté devant la Chambre d'Appel dans les dix jours ouvrables à compter de la date de la notification de la décision, conformément aux dispositions des Articles n° 623 et suivants des Règlements Généraux de la FFBB.

NOTIFICATION ADRESSEE A :

CD Drôme-Ardèche et Isère

Clubs : ABC Domène et Mantaille Sportif

Commission Régionale des Officiels.....PV – 30

STAGE DE PREPARATION - FORMATION CONTINUE ARBITRES CF

Ce samedi 15 février 2014 a eu lieu à Voiron le dernier stage de préparation à l'examen arbitre championnat de France.

Les six arbitres de la formation présents (Sylvain BARET, Grégory LACCHINI, Tim MALAUREILLE, Virginie AZZARITI, Thomas BREYSSE, Elisabeth COGNY) ainsi que deux arbitres régionaux qui assistaient aux modules pour se perfectionner (Mathieu BORKERT et Mickaël DE MENGIN FONDRAGON) ont participé activement aux différents modules de la journée.

Autour d'un quiz vidéo et de démonstrations commentées basées sur la technique, ils ont pu développer la lecture de jeu sur les choix principaux autour des écrans mais aussi sur les défenses qu'ils peuvent rencontrer dans l'année...

Encore une fois le groupe s'est investi à 100% et il est fin prêt à se confronter aux évaluations finales qui auront lieu le 12 avril à Aix en Provence.

Nous souhaitons un bon rétablissement à Estelle CUCCARO qui n'a pu participer à ce stage.



Des valeurs, une passion